

**COURBON Bruno**

Université Lyon 2

[bruno.courbon@univ-lyon2.fr](mailto:bruno.courbon@univ-lyon2.fr)

***Fortune* et ses dérivés aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ou : l'histoire d'une double  
restructuration sémantique et normative**

L'idéal d'intercompréhension qui définit une langue débouche sur le paradoxe de l'expression même de *langue commune* : comment en effet une langue historique (Coseriu) pourrait-elle ne pas être **commune à l'ensemble de ses usagers, lesquels** composent de fait la communauté linguistique qui lui correspond ? comment par ailleurs la langue en tant que type de **conception normative située sur une pluralité d'échelles de valeurs socioculturelles** (cf. *langue standard / familière / populaire...*) peut-elle être qualifiée de « commune » alors que chaque groupe socioculturel, voire en dernière analyse chaque individu, s'identifie à la langue qu'il pratique de manière différente, établissant ainsi la distance entre les lectures ?

C'est en réunissant au cœur de l'analyse diachronique les diverses formes de structuration sémantique et les valeurs sociales et identitaires s'y rapportant, qu'il devient possible de concilier, dans une description de l'évolution des pratiques langagières, emplois effectifs (actes) et usages remodelés (modèles d'emploi ou de contre-emploi).

En défendant une approche structurante, on s'intéressera particulièrement aux évolutions sémantiques et normatives qu'ont connues les significations traditionnelles et émergentes des mots *fortune*, *fortuné* et *infortuné* entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

À partir d'un corpus préalablement défini (base de textes Frantext et dictionnaires de cette période), la méthode employée fera ressortir dans un premier temps les tendances évolutives ou conservatrices des usages sémantiques "économiques" et "non économiques" de ces mots. La comparaison des différences fréquentielles propres aux types de combinaisons lexicales qui les définissent comme des réalités sémantiques distinctes permettra de dresser un tableau des changements sémantiques en cours durant cette période. S'ajoutera à cette analyse textuelle une analyse lexicographique mettant en évidence l'évolution de la place relative accordée à chaque signification dans les articles de dictionnaires allant de la 4<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire* de l'Académie au *Dictionnaire général* d'Hatzfeld et Darmesteter.

Il s'agira dans un second temps de mettre en rapport l'évolution des tendances sémantiques dégagées avec les conceptions normatives auxquelles se conforment les usagers et que décrivent explicitement ou non les lexicographes.

La tension qui existe entre la langue idéalisée sous sa forme standard et la langue pratiquée dans chaque acte d'écriture donne lieu à une série de phénomènes linguistiques qu'il est possible de relever dans les textes à partir de traces de divers ordres – marques diacritiques (guillemets, types de ponctuation spécifiques...) ou isotopies stylistiques calquant un modèle normatif particulier (lecte représenté, genre...). La mise en valeur de ces phénomènes permettra d'accéder aux conditions normatives qui en contraignent l'apparition ou la non-apparition. Leurs traces reflétant les conceptions portées par les locuteurs-scripteurs sur les usages sémantiques, seront mises en regard des choix microstructurels opérés par les lexicographes (cf. le bannissement de *fortuné* au sens de « riche » jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle).

On souhaite montrer à travers cette étude de cas comment, de façon dialectique, la position adoptée par les scripteurs lors de leurs pratiques effectives de la langue, d'une part

révèle les formes possibles d'évolution ou de fixité des normes associées aux sens lexicaux, et d'autre part influe sur l'orientation prise par les changements sémantiques à l'œuvre.

### Éléments de bibliographie

- AUROUX Sylvain, *La raison, le langage et les normes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.
- BAGGIONI Daniel, Marie-Louise MOREAU et Didier de ROBILLARD, « Communauté linguistique », in Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 1997, pp. 88-93.
- BALIBAR Renée, *L'institution du français : essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985.
- BÉDARD Édith et Jacques MAURASIS (éd.), *La norme linguistique*, Montréal, Publications du Québec & Paris, Dictionnaire le Robert, 1983.
- BOCHMANN Klaus, *Regional- und Nationalitätensprachen in Frankreich, Italien und Spanien*, Leipzig, Verl. Enzyklopädie, 1989.
- BOUTAN Pierre, « Langue(s) maternelle(s) : de la mère ou de la patrie ? », *Ela*, vol. 130, n° 2, 2003, pp. 137-151.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, *Matériaux pour une histoire des conceptions normatives dans les représentations de la langue. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse d'État, Université Paris VIII, 1987.
- BRUNOT Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Armand Colin, rééd., 1966-1968.
- CANUT Cécile, « L'épilinguistique en question », in Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt (éd.), *Les linguistes et la norme*, Bern, Berlin & Bruxelles, Peter Lang, 2007, pp. 49-72.
- COSERIU Eugenio, *Sistema, norma y habla*, Montevideo, Universidad de la Republica, 1952.
- COURBON Bruno, « From "luck" to "wealth" : the stylistic (re)distribution of *fortuné* in Modern French », in Kate Beeching (éd.), *Sociolinguistic variation in French*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, (à paraître, 2008).
- FRITSCH Philippe (éd.), *L'activité sociale normative : esquisses sociologiques sur la production sociale des normes*, Paris, C.N.R.S., 1992.
- GADET Françoise, *Le locuteur comme champ de bataille*, 2006 [IUF, 12 mai 2006 ; consulté à l'adresse suivante : <[http://www.unice.fr/ChaireIUF-Nicolai/Archives/Conferences/Conf\\_IUF\\_Paris/Chp-de\\_bataille.pdf](http://www.unice.fr/ChaireIUF-Nicolai/Archives/Conferences/Conf_IUF_Paris/Chp-de_bataille.pdf)>].
- GEMMINGEN Barbara VON et Manfred HÖFLER (éd.), *La lexicographie française du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, *Travaux de Linguistique et de Philologie*, vol. 27, n° 1, Paris, Klincksieck, 1988.
- GUILBERT Louis, « Peut-on définir un concept de norme lexicale ? », *Langue française*, vol. 16, 1972, pp. 29-48.

- GUMPERZ John, « The speech community », *Encyclopedia of the Social Sciences*, vol. 9, n° 3, 1965, pp. 382-386.
- HAUGEN Einar, « Dialect, language, nation », *American Anthropologist*, vol. 68, n° 6, 1966, pp. 922-935.
- LABOV William, « The boundaries of words and their meanings », in Charles-James N. Bailey et Robert W. Shuy (éd.), *New ways of analysing variation in English*, Washington, Georgetown University Press, 1973, pp. 340-373.
- MAIER Elisabeth, *Studien zur Sprachnormtheorie und zur Konzeption der Sprachnorm in französischen Wörterbüchern*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1984.
- NYCKEES Vincent, « Changement de sens et déterminisme socio-culturel », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, tome IX : *Théories contemporaines du changement sémantique*, 2000, pp. 31-58.
- PÖLL Bernhard, *Le français, langue pluricentrique ? Études sur la variation d'une langue standard*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2005.
- REY Alain, « Création lexicale, dictionnaire et norme », in Gilbert Schoeni, Jean-Paul Bronckart et Philippe Perrenoud (éd.), *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activités langagières*, Neuchâtel & Paris, Delachaux et Niestlé, 1988, pp. 61-78.
- SCHLIEBEN-LANGE Brigitte, *Idéologie, Révolution et uniformité de la langue*, Sprimont, Mardaga, 1996.
- SIOUFFI Gilles et Agnès STEUCKARDT (éd.), *La norme lexicale*, Montpellier, Université Paul Valéry, 2001.